



COMMUNE DE  
**Blonay - Saint-Légier**  
case postale 12 | 1807 Blonay

N/réf. : 10.02.03-EGM

Blonay, le 7 avril 2026

## **SYNDICATURE – 1<sup>er</sup> tour**

(Selon le système majoritaire à deux tours)

### **PROCES-VERBAL**

### **TIRAGE AU SORT DE L'ORDRE DES LISTES**

(Art. n° 51, al.1 et art. 64 al.1 et 2 LEPD et art.14 de la décision de convocation du 22 août 2025)

Il a été procédé ce jour mardi 7 avril 2026, à 12h15, au tirage au sort visant à attribuer un numéro d'ordre aux listes déposées en vue de l'élection à la syndication de Blonay - Saint-Légier (1<sup>er</sup> tour), en présence du bureau électoral et des mandataires des partis et groupements politiques qui ont déposé une liste.

Ordre	Nom du candidat	Dénomination de la liste	<i>Mandataire</i>
<b>01</b>	<b>Laura FERILLI</b>	<b>Parti Socialiste &amp; Allié-e-s</b>	<i>Lucifora Nicola</i>
<b>02</b>	<b>Stéphane KREBS</b>	<b>Candidat autonome</b>	<i>Krebs Stéphane</i>

Le président du bureau électoral a procédé au contrôle des listes immédiatement après l'échéance du délai de dépôt.

Le président du bureau électoral prend acte que le tirage au sort définit l'ordre des listes pour l'élection à la syndication et l'ordre d'attribution des panneaux d'affichage.

Les listes définitives, après contrôle par le OFPOP, sont soumises aux mandataires pour vérification et les bons à tirer sont signés.

Les partis ou groupements politiques sont informés que les affiches pourront être installées dans les supports dès le mercredi 8 avril 2026.

**Signatures :**

Représentant du bureau électoral :

Monsieur Schwab Claude

Mandataire - Parti socialiste & Allié-e-s :

Monsieur Nicola Lucifora

Mandataire - Candidat autonome

Monsieur Krebs Stéphane